

Groupement Hippique National

Monsieur Philippe Audigé, Président,

12 avenue de la République 41 600 Lamotte-Beuvron

Caen, le 17 mai 2020,

**Objet :** COVID 19 / Difficultés rencontrées par le secteur des centres équestres,

Monsieur le Président, Cher Philippe,

Suite à votre courrier reçu le 27 avril 2020, je vous adresse ce jour des éléments de réponse me permettant de vous exposer, ainsi qu'à l'ensemble de vos adhérents, les différentes mesures prises par Generali France et Equi#Generali dans ce contexte extrêmement difficile.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que nous sommes avec mon équipe, plus que jamais engagés et mobilisés au quotidien depuis le premier jour de cette crise, pour accompagner nos clients comme nous l'avons toujours fait et que notre soutien envers la filière que vous représentez est total et profond tant nous y sommes attachée.

La situation que vit notre pays est d'une extrême violence et cette crise touche l'ensemble de l'économie, les assureurs sont fortement touchés et Generali France est touché. De ce fait, les engagements et les actions très concrètes des dernières semaines ont été prises par Generali France avec mesure et responsabilité car il est capital de préserver les engagements de long terme que nous avons envers l'ensemble de nos assurés et dans la durée.

Quels sont ces engagements et que représentent-ils ?

- Generali France a contribué significativement au financement du Fonds de solidarité de 400 millions d'euros mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants, des secteurs particulièrement touchés par les conséquences économiques, financières et sociales du virus covid-19. Ce fonds est déjà venu en aide à plus de 1 million de TNS et de TPE,
- Generali France est engagé en parallèle pour ses clients particuliers et professionnels accompagnés depuis de nombreuses années dans de nombreux secteurs d'activité fortement touchés par la crise.

# EQUI#GENERALI



A ce jour, Generali France s'est engagé à hauteur de plus de 300 millions d'euros, à travers les différents fonds de soutien, les mesures de maintien, d'extension de garanties au bénéficiaire et d'aide de ses clients et les initiatives de solidarité envers les personnels soignants.

Quelles sont, plus spécifiquement, les mesures prises à ce jour pour l'ensemble des établissements équestres et pour nos clients ?

EQUI#GENERALI, à travers Generali France, a rejoint dès le 1<sup>er</sup> jour l'engagement pris par la profession de conserver en garantie les contrats des entreprises en difficulté en cas de retard de paiement suite à la pandémie. Ainsi, et de manière plus large, pour les contrats Dommages aux biens et pour la Protection Sociale des Professionnels du monde équestre, et pendant toute la durée du confinement, EQUI#GENERALI :

- maintient les garanties des contrats en cas de retard de paiement,
- suspend les envois de mise en demeure et les processus de recouvrement au-delà des délais sur mesure mis en place aujourd'hui et qui peuvent aller jusqu'à 180 jours,
- prend en charge, de manière extra contractuelle, les indemnités journalières des personnes fragiles (femmes enceintes et personnes en affection de longue durée) placées en arrêt de travail selon la procédure dérogatoire prévue le 23 mars par la Sécurité Sociale, dans les mêmes conditions qu'un arrêt de travail pour maladie prescrit par un médecin, et dans la limite de 21 jours d'arrêt de travail,
- accepte de reporter systématiquement les remboursements de crédit en assurance emprunteur jusqu'à six mois de décalage, sans formalités médicales et en maintenant le barème de cotisations.

Par ailleurs notre accompagnement sur la gestion de la trésorerie des établissements équestres a toujours été un point de notre différenciation avec des délais et des facilités de paiement très au dessus des normes.

En complément, EQUI#GENERALI a lancé ce jour un plan de solidarité autour de 3 mesures :

- le versement d'une prime solidaire exceptionnelle à nos clients les plus fidèles et les plus impactés. Cette prime sera versée d'ici début juin et concernera près de 1500 établissements équestres clients,

# EQUI#GENERALI



- le lancement d'une opération solidaire permettant d'apporter une deuxième réponse aux enjeux de reprise d'activité des établissements équestres via une opération nationale auprès de 23 000 propriétaires. A chaque souscription d'un contrat d'assurance solidaire mortalité/frais vétérinaires, EQUI#GENERALI reversera une prime exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 160 euros. Le souscripteur du contrat pourra choisir l'établissement équestre, assuré par EQUI#GENERALI, bénéficiaire de cette prime,
- Enfin, EQUI#GENERALI fournira, selon les stocks disponibles, des kits incluant des masques de protection et du gel hydro-alcoolique à quelques centaines d'établissements équestres.

Ces mesures concrètes montrent notre engagement envers votre filière que nous accompagnons depuis de nombreuses années bien qu'elles ne puissent répondre à tout et se substituer aux pertes majeures que l'ensemble des professionnels subissent. Ce soutien est notre priorité pour accompagner cette sortie de crise et la reprise d'activité de nos clients parce que nous sommes convaincus que la solidarité est l'une des clés pour dépasser ensemble cette crise.

Soyez certain que nous portons une attention à chaque demande de nos clients, que nous les accompagnons avec la plus grande bienveillance et que nous ferons tout ce qu'il est possible de faire, toujours dans la mesure d'une très grande responsabilité, afin de les aider à sortir de cette crise.

Je reste à votre entière disposition, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, cher Philippe, l'expression de mes sincères salutations.

Geoffrey de BARBEYRAC

Président d'EQUI#GENERALI